

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : Compétences des sections sur les UMR et évaluations des chercheurs et chercheuses

A l'issue de la vague C et à l'orée de la vague D, tout en ayant relevé l'augmentation des taux de visite sur site d'une vague à l'autre, les président.es de section du Comité national de la recherche scientifique déplorent unanimement que les UMR ne fassent pas toutes l'objet d'une visite sur site lors de leur évaluation par le Hceres.

Les président.es de section prennent acte que l'évaluation des UMR relève exclusivement du Hceres et ne se prononceront donc que sur la demande de renouvellement d'association des unités avec le CNRS. Leur attention première portera sur le projet des UMR.

Ceci étant posé, il revient toujours aux sections du Comité national d'évaluer l'activité des chercheurs et chercheuses et, comme le rappelle notre motion du 19 janvier 2022, cette activité ne se comprend pleinement qu'en pleine connaissance du cadre de l'unité où travaillent les collègues évalué.es. Nous tenons donc à ce que des discussions soient menées avec les personnels CNRS par les membres des sections, y compris les personnels ITA. Aussi, lorsque le Hceres prévoit des visites sur site, nous participerons à ces comités et mènerons nos entretiens dans ce cadre, puisque ces comités prévoient des moments de rencontre des chercheurs et des personnels-supports en l'absence de leur direction. Lorsque le Hceres ne prévoit pas de visite sur site, nous ne participerons pas à ces comités et visiterons ces unités en délégation propre, pour nous entretenir du projet avec les directions et les équipes d'une part, et échanger avec les chercheur.es et les personnels supports d'autre part.

La CPCN adressera une demande de budget en ce sens au Secrétariat général du comité national.

Fabien Jobard
Président de la CPCN

Motion adoptée le 20 juillet 2023

31 voix Favorables, 2 voix défavorables et 2 Abstentions

Liste des destinataires :

- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- M. Thierry Coulhon, président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).